

Modalités de l'option section Européenne ANGLAIS pour l'année 2022/23



La section européenne c'est :

- 15 élèves maximum par niveau.
- 2 enseignantes en co-animation :
Mme FABRO (vente) et Mme NICOLAS (anglais).
- 1h de cours d'anglais professionnel en seconde, 1h de cours en première et 2h de cours en terminale.
- Une salle dédiée à l'enseignement avec postes informatiques, casques, vidéoprojecteur.
- Des mises en situations possibles au magasin pédagogique ou en entrepôt logistique.
- La possibilité d'effectuer sa deuxième période de stage de 1^e à l'étranger (Erasmus Plus).

De bonnes bases en anglais sont nécessaires pour intégrer la section européenne à Verdier (niveau A2 requis), mais la motivation de l'élève est la qualité numéro 1. Ainsi un élève moyen mais très motivé a toute sa place dans cette section car il aura envie de progresser et saura donner le meilleur de lui-même pour y parvenir.

Quelques exemples d'activités réalisées en classe européenne

- Savoir s'exprimer en anglais en mobilisant du vocabulaire professionnel (à l'oral et à l'écrit)
- Parler au téléphone en anglais (prise de RV, demande d'informations)
- Rédiger des courriers en anglais.
- Faire des réservations en anglais.
- Accueillir et renseigner quelqu'un en anglais.
- Organiser en anglais l'offre produit dans un point de vente ou d'accueil
- Savoir présenter son stage en entreprise en anglais

L'examen

La mention "Section Européenne" est apposée sur le diplôme si les conditions suivantes sont remplies :

- Obtention de la note 12/20 au moins à l'épreuve écrite d'anglais LV1 au Baccalauréat Professionnel (épreuve obligatoire pour tous les élèves section européenne et hors section européenne)

Epreuve écrite d'une heure et un oral de 10 min (sur un thème en autonomie à présenter à l'oral)

- Obtention de 10/20 au moins à l'épreuve spécifique constituée de 2 sous-épreuves :
 - Une épreuve orale- sous forme de sketch ou de mise en situation professionnelle suivie par un entretien en anglais sur un des stages effectués au cours de l'année de terminale. Cette note compte pour 80% de la note finale.
 - Une note synthèse de tous les travaux remis lors des 2 années de Section Européenne. Cette note compte pour 20% de la note finale.

En résumé ...

L'option section européenne s'adresse à des jeunes motivés qui préparent un baccalauréat professionnel tertiaire 3 ans (commerce, vente, accueil).

Cette section permet aux élèves de préparer un baccalauréat professionnel portant la mention Section Européenne sur leur diplôme. L'enseignement dans cette section repose sur une pratique soutenue de l'anglais lié à la spécialité professionnelle, tout en ayant un regard permanent sur l'Europe et les autres cultures.

Au terme des trois années, l'élève se présente au baccalauréat à l'épreuve de Section Européenne. Celle-ci permet d'obtenir une mention européenne associée au bac professionnel. La note obtenue est une note d'option qui permet également d'enregistrer des points en plus pour le bac.

En plus du diplôme du baccalauréat, le candidat diplômé se verra remettre un EUROPASS, un diplôme Européen qui atteste que le candidat est titulaire d'un bac professionnel mention section Européenne. Ce diplôme supplémentaire garantit une bonne maîtrise de l'anglais, lorsqu'il faut défendre son dossier pour des études supérieures ou une embauche. Les bénéfices des activités pour les élèves sont indéniables et leurs compétences linguistiques sont nettement améliorées.



Lycée professionnel Jeannette-Verdier 3 rue Cyrille-Robert 45200 MONTARGIS

www.lpverdier.fr

ce.0450043c@ac-orleans-tours.fr